

À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT VOTRE ENVOI :

1/ Détachez la souche supérieure de chacun des Chèques-Vacances.
Sa production vous sera demandée par l'ANCV dans l'hypothèse où un litige relatif à la propriété des titres surviendrait.

2/ Relevez leur année d'émission.

3/ **À compter du 2 janvier et ce jusqu'au 31 mars 2015, le cachet de la Poste faisant foi,** envoyez votre bordereau d'échange accompagné des Chèques-Vacances par courrier recommandé avec accusé réception à l'adresse suivante : ANCV – Service Echanges – 36 boulevard Henri Bergson 95201 Sarcelles Cedex



VOS COORDONNÉES

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Valeur en €	Quantité	Montant	Numéro des Chèques-Vacances	Année d'émission
10			_____ _____ _____	2012
20			_____ _____ _____	2012
Total de la remise				
Coût forfaitaire du traitement d'une demande d'échange			10 €* 	

* Exonération de la TVA en vertu de l'article 261-C-1° du Code général des Impôts.

Le traitement des informations que vous communiquez à l'ANCV est destiné à la gestion des demandes d'échange de Chèques-Vacances. Elles sont destinées à ses directions et sous-traitants chargés de l'exécution de ces demandes. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer par lettre envoyée à l'adresse suivante : ANCV - Direction de la Relation Clients - 36 boulevard Henri Bergson, 95201 SARCELLES Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant selon les mêmes modalités.

Attention : La somme de 10 € sera automatiquement et de plein droit retenue par l'ANCV à titre de règlement sur le montant total de la valeur faciale des titres remis en échange.

Exemples :

- Pour 10 Chèques-Vacances de 10 € transmis à l'ANCV pour échange, 9 nouveaux Chèques-Vacances de 10 € vous seront envoyés.
- Pour 10 Chèques-Vacances de 20 € transmis à l'ANCV pour échange 9 nouveaux Chèques-Vacances de 20 € et 1 nouveau Chèque-Vacances de 10 € vous seront envoyés.

Rappel:

Les nouveaux Chèques-Vacances vous seront expédiés par **courrier recommandé R1** dans un **délai d'un mois** à compter de la réception des Chèques-Vacances remis aux fins d'échange.

Dans l'hypothèse où vous ne recevriez pas vos titres dans ce délai de trente jours, contactez l'ANCV par téléphone au **N° Indigo 0 825 844 344** 0,15 € TTC/min ou par courrier à l'adresse suivante :

ANCV - Service Echanges - 36 Boulevard Henri Bergson
95201 SARCELLES Cedex

Date et signature

Il est impératif que ce défaut de réception de vos titres soit porté à la connaissance de l'ANCV le plus rapidement possible afin qu'une enquête puisse être menée à sa demande par les services de la Poste.